

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 13 MARS 2024 – 9h45

Compte-rendu

Étaient présent.e.s :

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Martin BIDOU
- Jérémy BRETA
- Eva BRUCATO
- Paul-Marie CLARET
- Maïla DOUKOURÉ
- Frédérique DUPERRET
- Stéphane LIBS
- Natacha MAXIN
- Alix MENARD
- Pascal ROBIN

Était excusé :

- Stephen BONATO pouvoir à Jérémy BRETA
- Sylvain CLOCHARD pouvoir à Martin BIDOU
- Elise MIGNOT pouvoir à Frédérique DUPERRET

Y assistaient :

- Béatrice BOURSIER
- Romane PÉRISSÉ

14 administrateur.ice.s sur 14 présent.e.s ou représenté.e.s

Maïla Doukouré annonce son départ des cinémas de Grand Paris Sud fin mars, et par conséquent démissionne de son mandat au SCARE.

1. Validation du compte-rendu de février 2024

Le compte-rendu de la réunion de CA du 7 février 2024 est validé à la majorité, 4 administrateur.rice.s ne participent pas au vote ayant été absent.e.s à la réunion précédente.

2. Actualités du SCARE

- Portail

Le portail a été communiqué aux adhérent.e.s en début d'année, et un webinar s'est tenu le 5 mars pour développer les fonctionnalités du portail et les outils à s'approprier. Il a réuni plus d'une trentaine de personnes, directeur.rice.s et responsables communication des salles de cinéma, associations régionales

et institutions. Les retours des participant.e.s sont très positifs, les salles ont perçu une réelle utilité pour leur travail au quotidien. Les permanentes accompagnent les adhérent.e.s dans la phase de test, qui permettra d'avoir une appréhension plus concrète des usages du portail et des modifications à effectuer.

Le 15 février, Elise Mignot et Béatrice Boursier ont présenté le portail à la FNCF : Richard Patry, Erwan Escoubet, Marc-Olivier Sebbag et Stéphane Landfried étaient présents. Agathe de Foucher a quant à elle participé au webinaire. Le projet les intéresse grandement, en particulier sur les questions d'accessibilité et d'écologie. La base de données films est également un besoin identifié pour toute la filière, et il est important de pousser le CNC à la concrétiser.

Un rendez-vous avec Catherine Verliac, directrice adjointe du cinéma, et Corentin Bichet, chef du service de l'exploitation, est prévu le 25 mars pour montrer l'état d'avancement du portail.

- Appels à projets

La commission de l'aide aux moyens techniques s'est réunie le 12 mars, elle doit statuer sur la demande de subvention pour le portail.

La région Grand Est est intéressée par le projet portail, et a donné un accord de principe pour une subvention qui en ferait une région pilote.

L'appel à projets Services Numériques Innovants du ministère de la Culture n'a pas retenu le dossier pour la collecte collaborative de données. Le projet a intéressé la commission mais elle a préféré privilégier les dossiers avec une réelle innovation technologique, là où le projet du SCARE est une innovation d'usage, et ceux qui pourraient se répliquer dans d'autres secteurs.

Le fonds Relais Europe Culture pourrait être une piste pour financer la collecte collaborative, mais cela nécessiterait d'élargir le projet à d'autres pays européens et à d'autres secteurs culturels. Il est possible d'intégrer les théâtres au projet via les cinémas de scènes nationales, à l'image du TNB qui travaille déjà avec Klox. Le dossier est cependant très lourd à constituer, et la date de rendu est trop proche : ce sera à reconsidérer plus tard.

- Collecte Klox / Lucky Lab

LuckyLab travaille déjà avec plusieurs salles pour la pose de pixels sur leurs sites, notamment sur des sites Webedia. La pose du pixel s'est faite gratuitement sur ces sites, tandis que Webedia a envoyé des devis au SCARE pour réaliser la même opération. Un contrat a été envoyé par LuckyLab, il est en train d'être révisé.

- Biarritz

Le SCARE est partenaire du festival Nouvelles Vagues de Biarritz pour la deuxième année : c'est un festival montant, à destination du public jeune, où il est important d'être présent. L'année passée, Elise Mignot avait participé à une table ronde et un atelier pour parler de son métier d'exploitante d'un cinéma Art et Essai. De plus, le festival s'inscrit également dans le cadre des rencontres professionnelles de l'Union des Cinémas sud-atlantique, ce qui permet d'aller à la rencontre d'autres exploitant.e.s que nos adhérent.e.s. Cette année, le festival tombe sur les mêmes dates que les rencontres du SDI à Marseille, du 18 au 21 juin. Béatrice Boursier sera présente à Biarritz, et Romane Périssé aux rencontres du SDI.

- Formations

Une formation en ressources humaines a eu lieu les 29 février et 1^{er} mars, avec 5 participant.e.s. Les retours sont bons, mais il reste difficile de la remplir.

Une formation en maintenance cabine s'est tenue à Paris les 7 et 8 mars, avec 7 participant.e.s. Une autre session est prévue à Lyon les 21 et 22 mars, amorçant le partenariat avec CinéDigital. Ces deux sessions

ont eu du succès, et trois nouvelles sessions sont déjà planifiées pour le reste de l'année : à Lyon les 11 et 12 juillet, à Paris les 17 et 18 octobre, et à Nantes les 7 et 8 novembre.

La première session de formation en communication digitale avec LuckyTime est prévue les 25 et 26 avril, avec un nouveau programme plus centré autour de la stratégie et des réseaux sociaux. Cette session tombe sur les vacances scolaires des zones A et B, ce qui empêche la participation d'un certain nombre de salles, mais aucune autre date n'était possible pour le 1^{er} semestre.

3. Art et Essai

Le bureau de la FNCF, duquel est membre Christine Beauchemin-Flot, a assisté à une présentation de l'avancée de la réforme Art et Essai lors d'une réunion avec le CNC. Plusieurs points en sont ressortis :

- La pondération des films selon des seuils de copies au moment de la sortie nationale

Plusieurs schémas sont possibles. Trois cas de figure ont été testés :

1. Une minoration à 0,5 au-dessus de 400 copies et une majoration à 1,5 en dessous de 80 copies
2. Une minoration à 0,5 au-dessus de 400 copies et une majoration à 1,5 en dessous de 80 copies et/ou recommandé Recherche et Découverte
3. Une minoration à 0,5 au-dessus de 250 copies et une majoration à 1,5 en dessous de 175 copies, correspondant aux critères des engagements de diffusion. Ce cas de figure avantage très largement les salles de catégorie A, B et C.

La dernière option est unanimement rejetée d'emblée par les administrateur.rice.s, les seuils n'étant pas assez significatifs pour bien représenter le travail des salles sur les films de la diversité.

Il y a débat sur la prise en compte du label RD dans la pondération des films : la majoration à 1,5 en dessous de 80 copies ET recommandé RD est votée contre unanimement, mais inclure les films RD au-dessus de 80 copies pourrait être pertinent et est une des demandes du GNCR.

Les cas de films RD au-dessus de 80 copies sont peu nombreux mais questionnent tout de même les administrateur.rice.s : par exemple, *Les filles d'Olfa* et *La Zone d'intérêt* sont respectivement sortis à 143 et 260 copies.

Le CA vote à 8 voix pour une pondération à +400 / -80 copies, et 6 se prononcent pour l'intégration des films RD à plus de 80 copies.

- La refonte du système de majoration et minoration

Le CNC a la volonté de redonner une place plus importante aux commissions dans le classement Art et Essai. Le système de majoration et de minoration est alors remplacé par un système de notation de 0 à 20, avec un effet multiplicateur par paliers de 5. Cette note sera attribuée selon une quinzaine de critères : le public 15-25, le documentaire, le marketing digital, les ciné-clubs...

Le critère des ciné-clubs est contesté, car trop fourre-tout et peu défini. Il s'agit d'une réponse politique du CNC à la demande des institutions, en particulier au discours du député Quentin Bataillon lors des rencontres de l'ARP. Cela peut cependant être un atout pour les cinémas de petites villes ou avec des ressources limitées, qui pourront organiser des animations à bas coût sur leur territoire ; le tout est de bien définir le terme en commission.

La commission prendrait également en compte la fréquentation des films Art et Essai et du public empêché (incluant à la fois le champ social et les publics en situation de handicap) dans la salle.

Les salles ayant une note de 20 sur leurs animations ne subiraient alors pas d'écurement dans le cas où l'enveloppe ne serait pas suffisante pour toutes les salles.

- Il n'y aura pas d'exclusion du classement, mais des salles pourront être classées sans subvention.

- La monétisation des labels disparaît, et la prime court métrage est remplacée par un label

- La réforme n'abordera pas le collège de recommandation

La plupart des points de la nouvelle réforme vont dans le sens des propositions portées par le SCARE, ils valorisent mieux les cinématographies marginales et affinent les critères de jugement des animations.

La réforme sera présentée officiellement à Cannes, et passerait au CA de juin pour validation. Elle serait articulée en deux temps pour les salles : les nouveaux critères seraient appliqués en commission dès 2025, et la pondération entrerait en vigueur en 2026.

4. Proposition de Projet de loi Bacchi // RV Q. Bataillon

Engagements de programmation / Diffusion / Cartes illimités / proposition CNC aménagement cinéma

Une loi portée par Jérémy Bacchi pour la régulation du cinéma a été votée au Sénat le 14 février. Une partie de cette loi touche aux engagements de diffusion. Elle vise à donner des obligations aux distributeur.rice.s pour leurs plans de sortie, de la même manière que les exploitant.e.s ont des engagements de programmation. Cependant, les termes de la loi ne correspondent plus à la réalité du terrain depuis 2016, et les distributeur.rice.s n'y sont pas favorables. Il serait préférable d'inscrire les engagements dans la loi sans en préciser les termes précis (seuils de copies et de nombre d'habitants) afin de pouvoir les modifier par décret.

La proposition de loi vise également à réguler les cartes illimitées. Les salles garanties ont été oubliées par le rapport Lasserre, alors que les conditions de négociation du tarif garanti ne sont pas clairement définies. Les contrats sont confidentiels à chaque salle, et les tarifs sont souvent désavantageux. Actuellement, UGC lance de nouvelles offres pour les cartes illimitées et ont envoyé un avenant aux salles. Les CIP ont demandé à leurs adhérent.e.s de ne rien signer pour l'instant. Avant le vote de la loi à l'Assemblée, il faudra demander d'ancrer dans la loi le calcul du tarif et les conditions de négociation, pour éviter que les salles garanties se retrouvent isolées face aux circuits.

Stéphane Libs et Béatrice Boursier ont rencontré Quentin Bataillon, membre de la commission culture de l'Assemblée Nationale le 21 février. Il ne compte pas porter d'amendements lors du vote de la loi à l'Assemblée, mais un autre membre de la commission va en proposer ; il faudrait la voir, éventuellement avec les syndicats de distributeur.rice.s, pour proposer des amendements sur les engagements de diffusion et les cartes illimitées.

Ce rendez-vous a également été l'occasion de parler de l'aménagement du cinéma. Des demandes de réformes sont faites depuis 2020, et la loi Bacchi aurait pu être un véhicule pour ces propositions. Cependant, le calendrier n'a pas permis aux discussions de reprendre avant le vote au Sénat. Quentin Bataillon a affirmé qu'il n'était pas possible d'intégrer cette partie directement à l'Assemblée ; il faudra donc attendre une prochaine loi. Bataillon est désormais attentif au sujet, et a reçu la contribution que le SCARE avait fait en 2020.

Proposition charte Bloc Eglantine Stasiecki

Eglantine Stasiecki, programmatrice chez Jour2Fête a proposé au BLOC de travailler sur une charte de bonne conduite sur les VHSS transversale sur tous les secteurs du cinéma, du tournage à l'exploitation. Cela permet de prolonger la réflexion au-delà du tournage, et d'éviter les comportements déplacés lors des tournées. Les administrateur.rice.s sont favorables à participer à la construction de cette charte.

5. AG et Cannes 2024

L'AFCAE n'a toujours pas donné sa réponse pour nous accorder ou non un créneau pour notre AG lors des rencontres Art et Essai à Cannes. Un CA se tient le 13 mars après midi, ils devraient donner une réponse officielle à son issue. Le créneau du mardi après-midi qui est habituellement réservé à l'AG du SCARE serait occupé par une table ronde autour de la réforme Art et Essai, et le seul moyen d'avoir un espace pour l'AG serait de supprimer un film ou de commencer les journées Art et Essai plus tôt le dimanche.

Dans le cas d'une réponse négative de l'AFCAE, il faut réfléchir à des solutions de repli. Plusieurs salles sont envisagées ; cependant, le problème majeur reste que l'AG se ferait en face d'un événement de l'AFCAE, film ou table ronde. Les adhérent.e.s risquent de préférer un film à notre AG, et ce serait prendre le risque de ne pas atteindre le quorum.

Il est toujours possible de décaler l'Assemblée Générale à Deauville, malgré les inconvénients déjà constatés lors des AG 2020, 2021 et 2022. En effet, les adhérent.e.s sont moins nombreux.ses et moins diversifié.e.s à Deauville, iels représentent souvent les cinémas les plus engagés dans la vie syndicale, alors que Cannes permet de toucher un public vu moins fréquemment. L'AG remplacerait également le format de discussion plus privé qui avait été tenté l'an dernier et qui avait eu de très bons retours. Cependant, il sera plus aisé en termes de logistique d'organiser l'AG à Deauville, et le timing politique est plus avantageux, il permet au SCARE de formuler une réponse plus construite sur la réforme Art et Essai. Le CA vote en faveur d'un repli à Deauville. Le refus de l'AFCAE serait déploré par les administrateur.rice.s et entacherait les relations entre les deux associations.

Le déjeuner est maintenu à Cannes le mardi midi. Il est important de créer ce moment de rencontre avec les adhérent.e.s, les distributeur.rice.s et les institutionnel.le.s, et il est un moment clé pour les RP du SCARE.

La plage du Majestic étant privatisée cette année, le festival a donné son accord pour que nous occupions la plage des Palmes. L'organisation et la recherche de partenariats sont en cours.

6. ADRC – Audition projet stratégique 5 ans

L'ADRC auditionne tous leurs partenaires pour planifier leur projet stratégique sur 5 ans, sur l'architecture et la diffusion. Iels ont demandé au SCARE une audition : les administrateur.rice.s sont d'accord pour y répondre.

7. Questions diverses

La FNCF monte un groupe de travail pour créer une formation professionnelle de direction d'exploitation, incluant plusieurs corps de métiers exploitant des établissements (culture, restauration, etc.). Pour l'instant, aucun.e représentant.e de l'Art et Essai n'en fait partie. Les administrateur.rice.s ne souhaitent pas y participer.

La séance est levée à 13h40.